



**Conseil
Supérieur de la Santé**

VACCINATION CONTRE LE COVID-19 POUR LE PERSONNEL DE SANTÉ : BESOIN D'UN ENCADREMENT SUPPLÉMENTAIRE EN MATIÈRE D'OBLIGATION ?

**NOVEMBRE 2021
CSS N° 9671**



MANDATORY VACCIN

.be



DROITS D'AUTEUR

Service public Fédéral de la Santé publique, de la Sécurité
de la Chaîne alimentaire et de l'Environnement

Conseil Supérieur de la Santé

Place Victor Horta 40 bte 10
B-1060 Bruxelles

Tél.: 02/524 97 97

E-mail: info.hgr-css@health.fgov.be

Tous droits d'auteur réservés.

Veuillez citer cette publication de la façon suivante:

Conseil Supérieur de la Santé. Vaccination contre le
COVID-19 pour le personnel de santé : Besoin d'un
encadrement supplémentaire en matière d'obligation ?
Bruxelles: CSS; 2021. Avis n° 9671.

La version intégrale de l'avis peut être téléchargés à partir
de la page web: www.css-hgr.be

Cette publication ne peut être vendue



AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA SANTE N° 9671

Vaccination contre le COVID-19 pour le personnel de santé : Besoin d'un encadrement supplémentaire en matière d'obligation ?

In this scientific advisory report, which offers guidance to public health policy-makers, the Superior Health Council of Belgium provides recommendations on mandatory vaccination against COVID-19 for the healthcare sector.

Version validée par le Collège du 03/11/2021¹

I INTRODUCTION ET QUESTION

L'épidémie de COVID-19 pose des défis majeurs à notre société en général et à notre système de soins de santé en particulier. L'un des défis spécifiques dans ce domaine est la couverture vaccinale du groupe cible « personnel de santé, au sens large du terme ».

Le 18 août 2021, le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) a reçu une demande d'avis de la part du ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, Frank Vandenbroucke, concernant la nécessité d'un cadre particulier pour le personnel de santé sur l'obligation de vaccination contre le COVID-19 (personnel en contact direct ou de manière large).

II CONCLUSION

Vu les arguments scientifiques et vu l'analyse des questions éthiques par le comité de Bioéthique, le CSS estime que la vaccination obligatoire du personnel des soins de santé de manière large est une option scientifiquement et éthiquement acceptable et fondée.

Mots clés

Keywords	Sleutelwoorden	Mots clés	Schlüsselwörter
Vaccination	Vaccinatie	Vaccination	Impfung
COVID-19	COVID-19	COVID-19	COVID-19
Prevention	Preventie	Prévention	Prävention
Obligation	Verplichting	Obligation	
Healthcare staff	Zorgpersoneel	Personnel de soins	Pflegekräfte

¹ Le Conseil se réserve le droit de pouvoir apporter, à tout moment, des corrections typographiques mineures à ce document. Par contre, les corrections de sens sont d'office reprises dans un erratum et donnent lieu à une nouvelle version de l'avis.

III METHODOLOGIE

Cette demande d'avis a été examinée lors de la réunion du NITAG du 16 septembre 2021. Au cours de cette session, le comité de Bioéthique a été entendu.

Les experts de ce groupe ont rempli une déclaration générale et *ad hoc* d'intérêts et la Commission de Déontologie a évalué le risque potentiel de conflits d'intérêts.

Après approbation des conclusions par le groupe de travail permanent 'Vaccination' (NITAG) lors de sa réunion du 16 septembre 2021, l'avis a finalement été validé par le Collège.

Liste des abréviations utilisées

COVID-19	<i>Coronavirus Disease of 2019</i>
CSS	Conseil Supérieur de la Santé
NITAG	<i>National Immunization Technical Advisory Group</i>

IV ELABORATION ET ARGUMENTATION

En décembre 2020, le Comité consultatif de Bioéthique belge a publié son avis n° 75 relatif aux repères éthiques en vue du déploiement de la vaccination anti-COVID-19 au bénéfice de la population belge. Le comité de bioéthique y décrit que dans la pratique, la politique de vaccination peut être fondée sur un degré variable d'obligation, à savoir :

- « - *Vaccination au libre choix de l'individu, sans aucune obligation ni incitation (l'Etat est alors neutre) ;*
- *Vaccination volontaire mais assortie de mesures incitatives au nom de la santé publique (gratuité de la vaccination, accès conditionné à la vaccination pour certains lieux ou types d'activités, etc.) ;*
- *Vaccination obligatoire pour certaines catégories bien identifiées de population (professionnels de la santé, personnel de laboratoire, etc.) ;*
- *Vaccination obligatoire pour tous. L'obligation pure et simple (comme avec la vaccination polio) ».*

Le comité de bioéthique déclare en outre que :

« *Compte tenu du danger que représente la COVID-19 pour certains groupes de population et compte tenu de ce que les personnes sont d'autant plus nombreuses à être en danger que le virus circule activement dans la population, il apparaît éthiquement acceptable de rendre obligatoire (dans le futur) la vaccination anti-COVID-19 ».*

En outre, le Conseil Supérieur de la Santé est d'avis qu'il existe actuellement des arguments scientifiques pour rendre obligatoire (à l'avenir) la vaccination contre le COVID-19 pour le personnel de santé, à savoir :

1. Les vaccins existants sont très efficaces contre la COVID-19. La vaccination du personnel de santé pourrait contribuer à maintenir le fonctionnement du secteur de la santé pendant une éventuelle nouvelle vague.
2. La vaccination permet la réduction de la transmission du SRAS-CoV-2 entre le soignant et le patient. Ce phénomène est moins fort pour le variant mais reste significatif.

Vu les arguments scientifiques décrits plus haut et vu l'analyse des questions éthiques par le comité de Bioéthique, le CSS estime que la vaccination obligatoire du personnel des soins de santé de manière large est une option scientifiquement et éthiquement acceptable et fondée.

Toutefois, le CSS estime que la vaccination obligatoire ne relève pas de sa compétence et, comme le comité de Bioéthique, il ne souhaite pas se prononcer sur d'éventuelles sanctions en cas de non-vaccination.

V REFERENCES

- Comité Consultatif de Bioéthique de Belgique. Avis n° 75 du 11 décembre 2020 relatif aux repères éthiques en vue du déploiement de la vaccination anti-COVID-19 au bénéfice de la population belge.
https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/210212_avis_75_reperes_ethiques_vaccination_anti-covid-19.pdf
- Shah ASV, Gribben C, Bishop J, et al. Effect of Vaccination on Transmission of SARS-CoV-2 [published online ahead of print, 2021 Sep 8]. N Engl J Med. 2021;NEJMc2106757.
- Fabiani M, Ramigni M, Gobetto V, Mateo-Urdiales A, Pezzotti P, Piovesan C. Effectiveness of the Comirnaty (BNT162b2, BioNTech/Pfizer) vaccine in preventing SARS-CoV-2 infection among healthcare workers, Treviso province, Veneto region, Italy, 27 December 2020 to 24 March 2021. Euro Surveill. 2021;26(17):2100420.
- Gier B de, Andeweg S, Joosten R, Schegget R ter, Smorenburg N, Kassteele J van de, et al. Vaccine effectiveness against SARS-CoV-2 transmission and infections among household and other close contacts of confirmed cases, the Netherlands, February to May 2021. Eurosurveillance. 2021 Aug 5;26(31):2100640.
- Harris RJ, Hall JA, Zaidi A, Andrews NJ, Dunbar JK, Dabrera G. Effect of Vaccination on Household Transmission of SARS-CoV-2 in England. N Engl J Med. 2021 Jun 23.
- Layan M, Gilboa M, Gonen T, Goldenfeld M, Meltzer L, Andronico A, et al. Impact of BNT162b2 vaccination and isolation on SARS-CoV-2 transmission in Israeli households: an observational study. medRxiv. 2021 Jul 16;2021.07.12.21260377.

VI COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

La composition du Bureau et du Collège ainsi que la liste des experts nommés par arrêté royal se trouvent sur le site Internet du CSS (page : [Oui sommes-nous](#)).

Tous les experts ont participé **à titre personnel** au groupe de travail. Leurs déclarations générales d'intérêts ainsi que celles des membres du Bureau et du Collège sont consultables sur le site Internet du CSS (page : [conflits d'intérêts](#)).

Le groupe de travail permanent en charge du domaine Vaccination (NITAG) a approuvé l'avis lors de la réunion le 16 septembre 2021. Le groupe de travail permanent a été présidé par **Yves VAN LAETHEM** et le secrétariat scientifique a été assuré par Veerle MERTENS.

CALLENS Steven	Infectiologie, médecine interne	UZ Gent
CARRILLO SANTISTEVE Paloma	Médecine préventive et santé publique, vaccinologie	ONE
CHATZIS Olga	Pédiatrie, vaccinologie	UCL
DAELEMANS SIEL	Infectiologie, vaccinologie, Clinique du voyage	UZ Brussel
DE SCHEERDER Marie-Angélique	Médecine interne, infectiologie, médecine du voyage, VIH	UZ Gent
DESMET Stefanie	Microbiologie	UZ Leuven
DOGNE Jean- Michel	Pharmacovigilance	UNamur, EMA
FLAMAING Johan	Gériatrie	KU Leuven
FRERE Julie	Pédiatrie, infectiologie	CHU Liège
HULSTAERT Frank	Vaccinologie	KCE
LAURENT Michaël	Gériatrie	Imelda ziekenhuis
LEROUX-ROELS Isabel	Vaccinologie, prévention des infections, microbiologie	UZ Gent
MALFROOT Anne	Pédiatrie, infectiologie	UZ Brussel
MANIEWSKI Ula	Infectiologie, maladies tropicales, vaccinologie	ITG-IMT
PELEMAN Renaat	Infectiologie, vaccinologie	UZ Gent
ROBERFROID Dominique	Epidémiologie	KCE, UNamur
SCHELSTRAETE Petra	Pédiatrie, pneumologie, vaccinologie	UGent
SOENTJENS Patrick	Médecine interne, maladies tropicales	ITG
SPODEN Julie	Médecine générale	SSMG
SWENNEN Béatrice	Epidémiologie, vaccinologie	ULB
TILMANNE Anne	Pédiatrie, infectiologie	HUDERF
TUERLINCKX David	Pédiatrie, vaccinologie	CHU UCL Namur
VAN DAMME Pierre	Epidémiologie, vaccinologie	UAntwerpen
VAN LAETHEM Yves	Infectiologie, vaccinologie, maladie du voyage, VIH	CHU Saint-Pierre, ULB
VEKEMAN Veerle	Médecin conseil	Kind en Gezin

VERHAEGEN Jan	Microbiologie, bactériologie	UZ Leuven
WAETERLOOS	Qualité des vaccins et produits du sang	Sciensano
WYNDHAM-THOMAS Chloé	Infectiologie	Sciensano

Les experts suivants ont été entendus mais n'ont pas participé à l'approbation de l'avis.

DAEMS Joël	Directorat médicaments	RIZIV-INAMI
MALI Stéphanie	Pharmacologie, recherche clinique	AFMPS
THEETEN Heidi	Vaccinologie	VAZG, UAntwerpen
TOP Geert	Manager programme de vaccination	VAZG
VANDEN DRIESSCHE Koen	Maladies infectieuses pédiatriques, immunologie, pneumologie	UZA
WUILLAUME Françoise	Vigilance vaccin	AFMPS

Les administrations et/ou les Cabinets ministériels suivants ont été entendus :

COSYNS Paul	Comité Consultatif de Bioéthique de Belgique
PIRARD Virginie	Comité Consultatif de Bioéthique de Belgique

La traduction a été réalisée en externe.

www.css-hgr.be



Cette publication ne peut être vendue.



service public fédéral
**SANTÉ PUBLIQUE
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**